



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
43, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
01.53.38.99.82 - www.mrap.fr - presse@mrap.fr

Déclaration du Bureau national du MRAP

le 19 mai 2023

Saint-Brévin, 24 mai 2023

« Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits »
Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) article 1

Le MRAP appelle à participer au rassemblement du 24 mai à Saint-Brévin (17h Place Henri Baslé) à l'initiative de Madame Rolland, maire de Nantes en soutien à M. Morez, à tous ceux qui accueillent les exilés, contre les menaces des extrêmes droites

Monsieur Yannick Morez, maire de Saint-Brévin (Loire-Atlantique) a démissionné après l'incendie le 22 mars de ses biens dans une atmosphère d'opposition violente à l'installation d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) dans sa ville qui dure depuis des mois.

Le MRAP lui renouvelle son soutien comme à tous ceux qui agissent pour un accueil digne et respectueux des demandeurs d'asile et de tous les exilés. Toutes les mesures doivent être prises pour que cessent les agressions perpétrées à l'incitation de l'extrême-droite et que soit rétabli le respect des principes démocratiques de la République.

Or, le silence des instances de l'État, porteur du projet de CADA et des responsables politiques, leur absence de soutien à M. le maire de Saint-Brévin malgré les nombreuses alertes des élus locaux, associations et syndicats furent remarquables. Il fallut attendre la démission de M. Morez pour qu'ils s'expriment enfin.

En finir avec les menaces des extrêmes droites

Les véritables responsables de cette agression sont tous ceux qui, depuis des mois et des années incitent à la haine et à la discrimination. Les dénégations des responsables de l'extrême-droite – Reconquête ! et Riposte Laïque en premier lieu – ne peuvent les dédouaner. A l'automne 2022, un tract massivement distribué à Saint-Brévin assimilait les migrants à des délinquants qui seraient immanquablement conduits à commettre des actes attentatoires à l'intégrité physique et psychique des personnes voir à des atteintes à leur vie. Dramatique retournement puisque c'est le maire de Saint-Brévin et sa famille qui ont été victimes d'atteintes à leurs biens et à leurs personnes.

Les menaces de l'extrême-droite et les violences qui peuvent les accompagner défient frontalement la République.

Les professionnels de la peur qui se sont manifestés à Saint-Brévin, à Callac, à Bélâbre et ailleurs s'autorisent toutes les dérives démagogiques et identitaires. Des associations comme Utopia56 sont harcelées alors qu'elles bataillent pour faire reconnaître le droit à l'hébergement des plus vulnérables et que des groupes d'extrême droite tentent d'intimider des mineurs étrangers réfugiés dans une école désaffectée.

Défendre les principes de la République

Les tenants de la haine xénophobe et raciste ne doivent pas arriver à leurs fins. Leur funeste projet de rejet de tout ce qui est "Autre", leurs fantasmes identitaires de « grand remplacement », de "pollution" de la France sont effrayants pour chacun de nous et pour notre société toute entière.

Leurs idées prospèrent dans notre société minée par les inégalités et la précarité. Il est urgent et vital que les politiques publiques assurent la cohésion du corps social tout entier et refusent toute différence de traitement entre populations précaires immigrées ou non, d'opposer une misère à une autre et de faire une différence entre elles. Les politiques d'intégration et la question sociale ne se fractionnent pas. Le projet de loi « Pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » – retiré puis réactivé par le gouvernement – annonce encore plus de rejet et de répression.

L'offensive idéologique de l'extrême-droite, sa percée électorale, les complaisances multiples à son égard ont rendu "acceptables" des opinions hier unanimement condamnées. La reprise et la banalisation de ses idées taraudent toutes les couches de notre société ; leur audience est un danger pour les principes républicains de liberté, d'égalité, de solidarité et pour la République elle-même.

Tous les démocrates, les défenseurs des droits universels doivent se mobiliser pour refuser les mensonges, les menaces, la démagogie.

Pour une politique d'accueil

Le MRAP s'associe et participe aux efforts des femmes et des hommes engagés auprès des exilés. La preuve est faite depuis longtemps qu'il est possible et souhaitable de mettre en place des dispositifs pour accueillir dignement les exilés. Les CADA peuvent en être un ! Cet accueil est une nécessité et une question de respect des droits humains. Il doit être un projet partagé dans un esprit de concorde et de solidarité.

Le respect des droits des personnes migrantes, c'est le respect des droits de tous et toutes en particulier du droit d'asile. Cela passe par la régularisation de tous les « sans papiers », la protection des mineurs isolés étrangers, l'égalité des droits pour tous les résidents, le respect des engagements de la France.

Toutes les institutions de l'État doivent être mobilisées pour accueillir les exilés et non les rejeter. Cet accueil n'est ni un crime, ni une erreur.

Les moyens nécessaires doivent être dégagés pour soutenir les associations et les réseaux de solidarité locaux ou nationaux, pour proposer un hébergement à chacun, pour permettre l'ouverture rapide des droits, pour assurer l'insertion sociale et la scolarisation rapide de tous les enfants.

Aujourd'hui, en réaffirmant son soutien à M. le Maire de Saint-Brévin, le MRAP rappelle son attachement aux principes républicains et appelle à manifester le mercredi 24 avril à Saint-Brévin contre les idées et les actes des extrêmes droites, pour un accueil inconditionnel sur le territoire français de ceux qui y demandent asile et protection.